

**Saint-Michel Demain**  
**EXPRESSION DE LA MAJORITE**  
Attente

*Jean-Michel Gallioz, Guy Bois, Cécile Astier, Jean-Luc Albrieux, Sylvie Bouillard-Freulard, Paul Sayettat, Isabelle Saintier, Isabelle Gros, André Dufour, Gabriel Rosso, Jean-Pierre Exartier, Jean-Marc Bernard, Brigitte Degli-Esposti, Laurence Dupont, Christelle Bernard, Bernadette Reynaud, Loïc Bois, Orlane Gigante.*

**Osons innover**  
**EXPRESSION DE LA MINORITE**

OUI au Musée de l'ALU, devoir de mémoire.  
NON aux coûts dispendieux qui vident les tiroirs.  
Nous avons voté **contre** les budgets primitifs de la commune et du Musée de l'Alu: en voici les raisons.

**En 2015**, afin d'équilibrer le budget largement déficitaire du Musée de l'ALU, la commune a versé 100 209 €. Pour 2016, la Commune envisage de verser 95 800 € afin d'équilibrer le budget du Musée. Dans l'enveloppe du budget communal, 244 800 € sont alloués au Musée de l'Alu :

Travaux d'aménagements effectués grâce à la Participation hypothétique du fond européen projet ALCOTRA => 171 000 €  
Nouvelle scénographie => 46 800 €  
Mise aux normes accessibilité (obligatoire) => 27 000 €  
Si le projet ALCOTRA (subvention accordée par l'EUROPE) est retenu, il permettrait de recevoir une enveloppe d'environ 160 000 €. Si ce projet n'aboutit pas, les travaux seront exécutés malgré tout, alors que les dotations de l'Etat sont fortement en baisse : qui comblera le trou financier ?

Ce n'est pas au Musée de l'Alu que nous sommes hostiles, mais aux investissements et coûts déraisonnables qui affectent les comptes communaux et pénalisent d'autres investissements. Nous savons que la culture n'a pas de prix, mais elle a un coût démesuré pour une commune comme la nôtre qui doit par ailleurs faire face à des pertes et profits importants. Nous ne manquerons pas de revenir sur la situation du Marintan: pour l'heure se dégage un flou artistique, qui, entre certitudes et allégations, nous impose de la réserve.

*Gaëtan Mancuso, Armelle Salomon-Mascia, Patrick Morard-Chataignier, Danielle Perret, Daniel Aymard.*

**SERVICE JEUNESSE, L'ÉTÉ SE PRÉPARE...**

Le service jeunesse est une structure gérée par la Communauté de Communes accueillant l'ensemble des jeunes de 11 à 17 ans du territoire. Les jeunes entrant en 6<sup>e</sup> ont la possibilité de bénéficier des animations du Service dès les vacances d'été précédant leur entrée au collège. En 2015, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles expériences comme l'Escape Room, des grands jeux avec d'autres structures jeunesse. Des minis séjours ont été organisés lors des vacances scolaires tout au long de l'année sur différentes thématiques. Nature, sportif ou culturel, ces séjours permettent de découvrir la vie en collectivité et d'y être acteur. Le programme des animations estivales sortira dès le 15 juin avec une ouverture des inscriptions le lundi 20 juin à 9 h au bureau de la CCMG. Les animations appréciées par les jeunes en 2015 seront reconduites en 2016. De plus, un séjour à la mer, à Cassis, sera proposé pour les enfants de 7 à 13 ans du 26 au 29 juillet. Les jeunes participeront aussi à un projet européen "Youth at the top" où ils illumineront la montagne le 12 juillet. Un séjour en partenariat avec l'espace jeunes Cœur de Maurienne répliquera l'émission "The Island", les jeunes devront en toute sécurité appréhender la vie en pleine nature. Pour finir du côté du programme, une multitude d'activités et autres séjours seront proposés. Le service a pour objectif que les jeunes ne soient plus seulement consommateurs mais deviennent « consom'acteurs ». Pendant les temps scolaires, les animateurs interviennent au sein du collège et du lycée de St-Michel sur des temps d'animations et de prévention tout au long de l'année.



**PLUS D'INFOS**  
*Communauté de Communes Maurienne Galibier*  
*Service Jeunesse au 04 79 56 52 54 - 06 79 29 83 57*  
*Facebook : service jeunesse ccmg*  
*Blog : jeunessemauriennegalibier.blogspot.com*



**TOUR DE L'AVENIR 2016**

Felice Gimondi, Joop Zoetemelk, Greg Lemond, Miguel Indurain, Laurent Fignon... Autant de grands champions qui ont tous remporté dans leur carrière le Tour de l'Avenir... Avant de comptabiliser 12 Tours de France ! La course, créée en 1961, par Jacques Marchand, rédacteur en chef du journal L'Equipe, est devenue depuis 2007, une épreuve entièrement dédiée aux jeunes coureurs de 19 à 22 ans. De ce fait, elle regroupe des équipes internationales avec des coureurs âgés de moins de 23 ans. Au programme de l'épreuve 2016 : trois étapes de plaine, un contre-la-montre individuel et quatre étapes de moyenne montagne. Après le Tour de Savoie Mont Blanc (autre épreuve révélatrice de talents), St-Michel-de-Maurienne accueillera la dernière étape du Tour de l'Avenir samedi 27 août. Le même jour, en prélude, la cyclosportive ouverte à tous empruntera le même parcours que les Elites avec des spéciales chronométrées réalisées sur les ascensions de La Toussuire et du Col de la Croix de Fer. La veille, vendredi 26, le Tour de l'Avenir arrivera à Valmeinier, en passant par le col de Beau Plan.



*Plus de renseignements sur*  
*www.saint-michel-de-maurienne.com*

**RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL**



Le lycée de la montagne de St-Michel-de-Maurienne accueille dans ses formations de nombreux jeunes recrutés au plan national et donc très éloignés de l'établissement.

Pour permettre aux parents de gérer au mieux l'éloignement de leurs enfants, l'établissement recherche des familles susceptibles d'accueillir ces élèves le week-end afin de leur éviter de trop longs déplacements.

Si vous êtes intéressés par cette démarche pour la prochaine rentrée scolaire, vous pouvez contacter le secrétariat du lycée, Danielle Modesto au 04 76 56 00 71, qui vous fournira toutes les informations nécessaires.

**LA PELOUSE À LA LOUPE**



La pelouse synthétique du Stade du Pas du Roc a fait l'objet d'une attention particulière à l'occasion d'un contrôle périodique effectué par un laboratoire spécialisé. Muni d'un ensemble d'outils, le technicien a passé en revue tous les points permettant de vérifier la conformité de l'outil : rebond vertical, roulement du ballon, absorption des chocs, déformation verticale et résistance rotationnelle... L'installation est toujours adaptée et sûre pour les athlètes.

**ZEN EN VACANCES**

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile ! Pour bénéficier du dispositif «Opération Tranquillité Vacances», il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne (www.interieur.gouv.fr) ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.



A venir

**Jean-Michel Gallioz**  
**Maire**



**FOIRE AUX PLANTS 2016, DU SOLEIL ET DU MONDE**

Traditionnellement organisé le 3<sup>e</sup> week-end du mois de mai, juste après les Saints de Glace, la Foire aux Plants 2016 a eu lieu le week-end de la Pentecôte... Et si beaucoup craignait une baisse de fréquentation dû à ce week-end prolongé, le beau temps, la présence de nombreux exposants (176 répartis sur l'ensemble de la rue Général Ferrié, la cour de l'Ecole primaire et le parvis des gymnases) et de nombreuses animations pour enfants ont permis à cette 24<sup>e</sup> édition de connaître un franc succès.

Toutes ont remporté un vif succès. Rendez-vous est donné l'année prochaine pour la 25<sup>e</sup> édition les 13 et 14 mai 2017.



**Du côté des sculpteurs...**

Ils étaient 31 ! Jamais la Foire aux Plants n'a accueilli un Concours de Sculpture sur bois aussi étoffé. 31 sculpteurs venus des quatre coins de France, d'Italie mais aussi de Suisse. Et pour cette 23<sup>e</sup> édition du Concours de Sculpture sur Bois c'est David Tronel qui remporte le 1<sup>er</sup> Prix. C'est très ému qu'il est monté sur la scène lors de la remise des prix... Lui qui s'est frotté à ce concours dès ses débuts dans la sculpture sur bois voyait dans sa victoire une preuve de son acharnement à toujours progresser et travailler.



**NOUVEAU COMMERCE**

Début mai, un nouveau commerce a vu le jour à St-Michel-de-Maurienne. **Rentmybike.fr**, entreprise de réservation de vélos en ligne, a décidé d'ouvrir une antenne en Maurienne. Florent Gibert, gérant de l'entreprise, y propose différents services sous l'enseigne Vélo Minute : location de vélos de route (livraison du vélo sur le lieu de séjour possible), vente de vélos (VTT, route, Vélo à Assistance Electrique, Fat Bike...) pièces et accessoires, réparation et maintenance de tous types de vélos. *Place de la Vanoise - Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Pour des locations le dimanche, retrait du vélo le samedi à 18h30.*



**A L'ESPACE ALU, VIVE L'ÉTÉ !**

En juillet et en août, l'Espace Alu est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h et propose aux petits et aux grands de nombreuses animations :

**Atelier-démonstration « L'aluminium en fusion » : les jeudis du 21 juillet au 25 août, 15h30-18h**  
Visitez le musée avec un guide, participez à un atelier-démonstration exceptionnel de fonderie d'aluminium, avec l'association AMIES-Solid'Art Maurienne (de la confection d'un moule au démoulage, en passant par la fusion du métal et la coulée) et partagez un apéritif savoyard.

**Ateliers Kids'O Musée (3-6 ans et 7-12 ans) : les mercredis, 15h-17h**  
De 3 à 12 ans, les enfants, encadrés par un animateur du musée, participent à une visite guidée ludique, interactive et adaptée à leur âge, suivie d'un atelier scientifique ou artistique.

*Pour les 3-6 ans, accompagnés d'un adulte :*  
**27 juillet et 17 août « Mini Kids »** : Visite adaptée aux tous petits, sous forme de jeux et création d'un tableau en aluminium  
*Pour les 7-12 ans :*  
- **20 juillet « Canettes en folie ! »** : Réalisation de personnes avec des canettes  
- **13 juillet et 10 août « Scientifiques en herbe »** : Réalisation d'expériences pour découvrir les propriétés de l'aluminium  
- **3 août « Les allumés de l'espace »** : Création d'un extraterrestre et de sa soucoupe volante  
- **24 août « Chouette l'alu ! »** : Création d'une chouette à partir d'un CD

**Visites guidées : les lundis, mardis et vendredis, 11h-12h et 15h -16h**  
Pendant 1h, accompagné d'un guide de l'Espace Alu, devenez incollable sur l'histoire, la fabrication de l'aluminium et le travail dans les usines. Une visite du musée ponctuée d'anecdotes et d'échanges !

**Chasse au trésor « La Bague d'Élise » : tous les jours, 10h -12h30 et 13h30-19h**  
Plongez-vous dans une Chasse au trésor, à travers les rues de Saint-Michel-de-Maurienne, pour découvrir son histoire et des lieux souvent méconnus !

*Points d'infos : www.espacealu.fr - 04 79 56 69 59*

# COMPTE ADMINISTRATIF 2015

## TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	12,85 %	12,85 %	12,85 %
Foncier bâti	13,62 %	13,62 %	13,62 %
Foncier non bâti	89,37 %	89,37 %	89,37 %
Cotisation foncière entreprise	24,69 %	24,69 %	24,69 %

Taux inchangés depuis 2011

## AUTOFINANCEMENT

2013	1 390 K€*
2014	1 430 K€
2015	1 589 K€
2016	1 640 K€

\*1 k€ = 1 000€

## DETTE EN CAPITAL AU 1<sup>er</sup> JANVIER

2013	5 199 K€
2014	5 315 K€
2015	4 913 K€
2016	5 212 K€

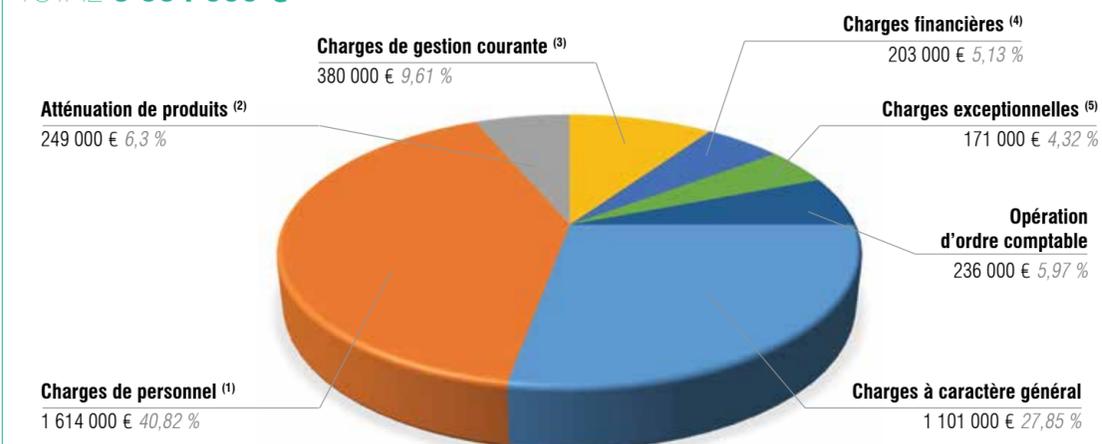
## ANNUITE DE LA DETTE (capital et intérêts)

2013	606 K€
2014	614 K€
2015	579 K€
2016	651 K€*

\* Non pris en compte le remboursement de l'avance consentie par l'Etat, soit 155 K€ au titre de la compensation du FCTVA.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

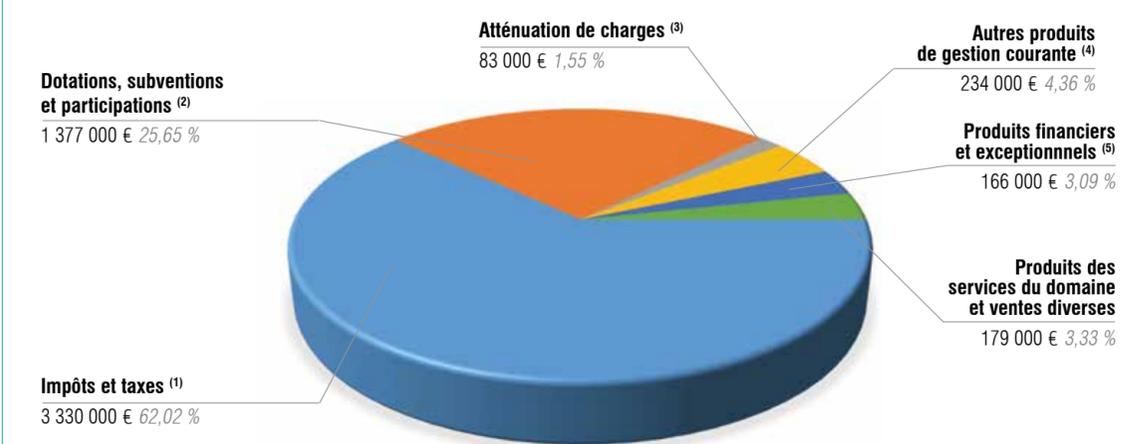
TOTAL 3 954 000 €



(1) Et frais assimilables - (2) Fonds de péréquation : transfert d'impôt en faveur des communes pauvres - (3) Subventions aux associations, CCAS et autres - (4) Intérêts des emprunts - (5) Espace Alu et budget Eau et Assainissement.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

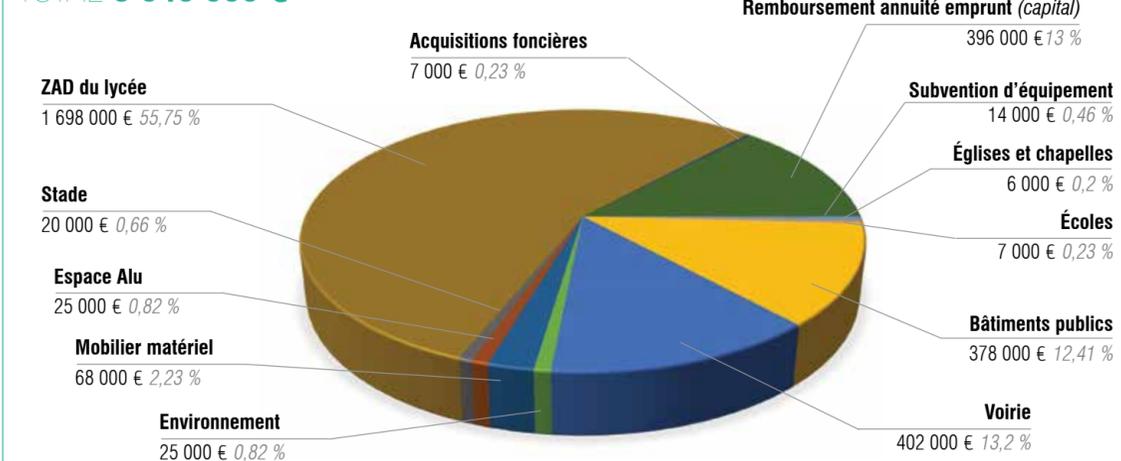
TOTAL 5 369 000 €



(1) Dont taxe foncière et habitation et cotisation foncière des entreprises : 2 127 K€ ; cotisation valeur ajoutée des entreprises : 148 K€ ; Fonds national garantie (FNGIR) : 697 K€ - (2) Dont dotation globale de fonctionnement : 718 K€ - (3) Remboursement sur rémunération du personnel absent (maladie...) - (4) Revenus des immeubles - (5) Vente appartement de La Poste.

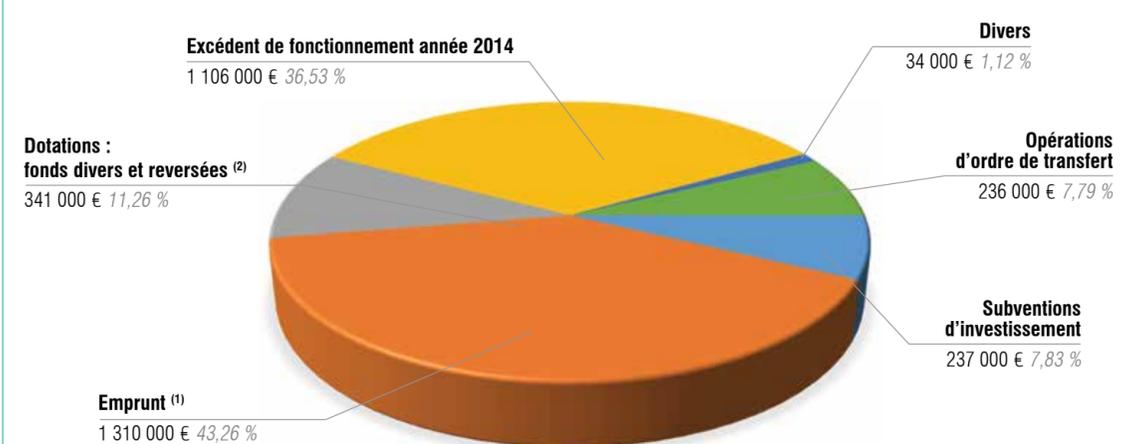
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL 3 046 000 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL 3 264 000 €



(1) Dont emprunt bancaire : 1 000 K€ ; 310 K€ d'avance de l'Etat au titre du Fonds de compensation TVA - (2) Fonds de compensation TVA et taxe locale.

# BUDGET PRIMITIF

# 2016

## INVESTISSEMENT DÉPENSES

Remboursement emprunts Dont : 155 000 remboursement - 50 % Avance de l'Etat au titre Du Fonds Compensation de la TVA accordé en 2015	609 000 €	14 %
Ecoles	134 000 €	3 %
Bâtiments communaux	375 000 €	8,70 %
Voirie	640 000 €	14,72 %
Environnement	138 000 €	3,20 %
Mobilier et matériel	59 000 €	1,30 %
Espace Alu	195 000 €	4,50 %
Stade	11 000 €	0,18 %
ZAD du lycée (ancien lycée)	188 000 €	4,30 %
Programme Alcotra	315 000 €	7,30 %
Acquisitions foncières	91 000 €	2 %
Autres immobilisations foncières	313 000 €	7,20 %
Maison de Santé (opération patrimoniale Voir recettes investissement) (1)	70 000 €	1,60 %
Reste à réaliser 2015	1 257 000 €	28 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 395 000 €</b>	<b>100 %</b>
Régularisation immobilisations corporelles	103 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 292 000 €</b>	

(1) On retrouve le montant identique en Recette d'Investissement. La commune a cédé gratuitement le terrain mais l'opération doit être inscrite comptablement.

## FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Charges à caractère général (entretien voies et réseaux, combustibles, énergie, électricité, Assurance, maintenance, etc.)	1 050 000 €	18,88 %
Charge de personnel et frais assimilés (Salaires, charges sociales)	1 658 000 €	29,81 %
Fond de péréquation (en attente de confirmation des services fiscaux)	310 000 €	5,57 %
Autres charges de gestion courante (CCAS, subventions, etc.)	381 000 €	6,85 %
Charges financières (intérêt sur emprunt)	198 000 €	3,56 %
Charges exceptionnelles (budget annexe : Espace Alu et Eau et assainissement)	241 000 €	4,33 %
Opération transfert d'ordre	82 000 €	1,47 %
Versement de la section Investissement (autofinancement)	1 642 000 €	29,52 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 562 000 €</b>	<b>100 %</b>

## FONCTIONNEMENT RECETTES

Impôts et taxes - Dont taxe foncière et habitation : 2141 K€ - Cotisations valeur ajoutée des entreprises : 161 K€ - Fonds national garantie (FNGIR) garantie : 697 K€	3 346 000 €	60,16 %
Dotations, subventions et participation (dont dotation globale de fonctionnement : 589 455 € - L'Etat a diminué sa participation de 128 K€ par rapport à 2015)	1 269 000 €	22,82 %
Atténuation de charges (remboursement sur rémunérations du personnel)	30 000 €	0,54 %
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles et excédent des budgets annexes)	463 000 €	8,32 %
Produits exceptionnels et financiers	4 000 €	0,07 %
Produits des services du Domaine et ventes diverses	179 000 €	3,22 %
Excédent reporté 2015	271 000 €	4,87 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 562 000 €</b>	<b>100 %</b>

## INVESTISSEMENT RECETTES

Subventions	322 000 €	7,50 %
Emprunt (2)	420 000 €	9,79 %
Dotations, fonds divers (Fonds compensation TVA, taxe aménagement, etc.)	310 000 €	7,22 %
Excédent de fonctionnement capitalisé 2015	1 143 000 €	26,63 %
Cessions (vente terrains ou biens) Y compris Reste à réaliser 2015	285 000 €	6,64 %
Virement section fonctionnement	1 642 000 €	38,26 %
Opérations de transfert	82 000 €	1,91 %
Opération patrimoniale (Maison de Santé) Voir dépenses de investissement	70 000 €	1,63 %
Solde exécution report 2015	18 000 €	0,42 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 292 000 €</b>	<b>100 %</b>

(2) En raison notamment de l'opération Alcotra (subventionné à 85% du montant HT) dont la réponse est attendue dans le courant du 3<sup>e</sup> trimestre. Les travaux ne peuvent débuter avant la décision des instances instructrices (Région, Europe)